



Guide du mémoire de master en musicologie

Année 2025-2026

Qu'est-ce qu'un mémoire ?

Le cursus de master en musicologie inclut la rédaction d'un mémoire (30 ECTS), qui consiste en un travail de recherche d'environ 90 pages (180'000 signes), en français, et sur un sujet choisi par l'étudiant-e en accord avec son/sa directeur-ice. À ce décompte peuvent s'ajouter des annexes (extraits musicaux, documents iconographiques, schémas, transcriptions d'entretiens, autres enregistrements, etc) servant d'illustration et d'appui aux arguments développés dans le travail.

L'objectif du mémoire est de démontrer que le/la candidat-e au master maîtrise les méthodes de recherche propres au domaine d'études. La rédaction et la présentation du texte doivent répondre à des critères scientifiques (formulation d'une problématique, argumentation critique, organisation des idées, clarté de la structure, langue, mise en page, etc).

Une fois déposé, le mémoire fait l'objet d'une soutenance. Il s'agit d'un examen oral au cours duquel l'étudiant-e présente son travail et répond aux questions soulevées par le jury.

Supervision individuelle

Pour la réalisation de son mémoire, l'étudiant-e est supervisé par un-e professeur-e, ou un-e chargé-e d'enseignement/de cours¹, qu'il/elle contacte et auquel/à laquelle il/elle propose un sujet. Une fois le sujet accepté, la supervision prend la forme de plusieurs rencontres entre l'étudiant-e et le/la directeur-ice au fur et à mesure de la rédaction du mémoire.

L'étudiant-e s'engage à :

- se rendre disponible pour le nombre de séances de supervision convenues avec son/sa directeur-ice, et y assister en s'y étant adéquatement préparé-e ;
- prendre en compte les remarques de son/sa directeur-ice et réviser son texte en conséquence ;
- faire preuve d'autonomie et de responsabilité dans la conduite du travail.

En contrepartie, le/la directeur-ice s'engage à :

- se rendre disponible pour le nombre de séances convenues avec l'étudiant-e ;

¹ Une dérogation est alors demandée.

- lire les passages transmis par l'étudiant-e et fournir un retour sur ces derniers ;
- orienter l'étudiant-e vers l'encadrant-e des masterant-es en cas de questions générales ou de difficultés pratiques dans la réalisation du travail (voir ci-dessous).

Colloque des mémorant-es

En plus de la supervision assurée par le/la directeur-ice du mémoire, les masterant-es bénéficient d'un encadrement collectif assuré en 2025-26 par Laure Spaltenstein (laure.spaltenstein@unige.ch).

Les modalités de cet encadrement seront à définir lors de la première séance en fonction des souhaits et besoins des participant-es.

Une permanence est également organisée chaque semestre, afin de permettre aux étudiant-es concerné-es d'amener des questions précises relatives à leurs travaux et qui ne correspondraient pas aux thématiques générales des autres sessions.

Tandis que la supervision par le/la directeur-ice se concentre sur la substance du mémoire (questions, méthode, matériaux, etc), l'encadrement collectif, quant à lui, fournit un espace pour s'interroger et travailler sur les pratiques de la recherche et de l'écriture, et ainsi gagner en autonomie et en efficacité dans ces dernières. Les deux modalités de suivi sont donc complémentaires. Par ailleurs, les sessions d'encadrement veulent également offrir un espace convivial de rencontre et d'échange pour les masterant-es.

La participation aux activités d'encadrement est obligatoire pour les masterant-es lors de l'année académique où ils/elles prévoient de rendre leurs mémoires.

Inscription

L'étudiant-e doit procéder à une inscription au début du semestre auquel il/elle prévoit de rendre et soutenir son mémoire. L'inscription à la soutenance est soumise aux mêmes délais que les autres examens organisés par la Faculté. Ainsi, un mémoire qui sera soutenu à la fin du semestre de printemps devra avoir été préalablement enregistré en février-mars pour la session d'examens de mai-juin. Pour ce faire, l'étudiant-e se rend au Service des examens (Bastions, aile Jura) et remplit un formulaire papier. Une attestation lui est alors remise. Cette dernière doit ultérieurement être transmise au/à la directeur-ice du mémoire pour que la soutenance puisse avoir lieu.

Du rendu à la soutenance

Au terme de la rédaction, il est conseillé de fournir une version préliminaire complète du travail au/à la directeur-ice, afin de permettre des corrections et ajustements avant la soumission et l'examen final. Une fois rendu, le mémoire fait l'objet d'une soutenance publique d'environ 45 à 60 minutes. Cette dernière se déroule comme suit :

- Présentation de l'étudiant-e (avec ou sans support) axée sur les apports principaux du travail et fournissant des informations complémentaires (12-15 min.)
- Retours du jury et discussion (env. 30 min.)
- Délibération finale (en l'absence du/de la candidat-e) (env. 5 min.)

La date de la soutenance est convenue d'accord avec le/la directeur-ice, qui détermine si le travail peut être présenté, et est conditionnée par l'inscription préalable auprès du Service des examens (voir ci-dessus).

Archive ouverte

Sur proposition du jury, et si le mémoire reçoit une note finale égale ou supérieure à 5.5, l'étudiant-e peut déposer ce dernier dans l'Archive ouverte de l'Université afin de permettre sa consultation. La procédure est réalisée via un formulaire en ligne (<https://archive-ouverte.unige.ch>), dans lequel une autorisation de dépôt (préalablement fournie par le Service des examens) doit être transmise.

Ressources



Bibliographie

Pour un guide des normes bibliographiques et des références, les masterant-es sont prié-es de consulter la page "ressources utiles" (ci-contre) du site de l'Unité de musicologie.

Ils/elles sont également invité-es à tirer profit des différentes bibliothèques à leur disposition (Bibliothèque de musicologie à Battelle, Bibliothèque musicale de la Ville de Genève, Bibliothèque du Conservatoire), qui offrent des ressources documentaires riches et complémentaires.

Pour rappel, dans le cas où un document recherché n'est pas disponible dans l'une des bibliothèques genevoises listées ici, les étudiant-es peuvent l'obtenir en prêt en deux clics auprès d'une autre bibliothèque du réseau Swisscovery (guide en suivant le QR-code ci-contre).





Outils

En fonction de l'orientation du mémoire, des outils spécifiques peuvent être nécessaires. Parmi les logiciels gratuits les plus souvent utilisés, on mentionnera MuseScore (QR-code à gauche) pour des tâches de gravure simples, ou encore Sonic Visualiser (à droite) pour la conception de sonogrammes. Les masterant-es pourront également se renseigner auprès de l'association Gli Alterati pour identifier d'autres ressources. A noter que la Bibliothèque musicale de Genève propose un accès aux logiciels Finale et Sibelius via un poste fixe.



Vie étudiante

Chaque année, Gli Alterati, l'association des étudiant-es en musicologie, oriente les nouveaux-elles masterant-es, propose des événements réguliers (apéros, jams, etc), et permet l'accès à plusieurs institutions musicales genevoises à un tarif préférentiel.

Une large palette d'autres activités culturelles, sportives ou scientifiques est proposée par différentes structures au sein de l'Université.

